

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mars 2025

Nomination de Juliette MANT comme haute fonctionnaire pour la liberté de création au ministère de la culture

La ministre de la Culture, Rachida DATI, a nommé Mme Juliette MANT, au poste de Haute Fonctionnaire pour la liberté de création pour une durée de deux années.

Dans un contexte de multiplication des cas d'atteintes aux libertés de création, de diffusion et de programmation, la ministre de la Culture a annoncé un plan en faveur de la liberté de création. Rendu public le 4 décembre 2024, ce plan prévoit notamment la nomination d'un haut fonctionnaire pour la liberté de création.

Juliette MANT sera chargée du pilotage opérationnel du plan. Celui-ci s'articule notamment autour de trois objectifs :

- Structurer l'observation et la remontée des atteintes à la liberté de création ;
- Améliorer l'information et l'accompagnement des artistes et professionnels ;
- Sensibiliser toutes les parties prenantes aux enjeux de la protection de la liberté de création.

Juliette MANT créera des dispositifs adaptés, à la fois en matière d'observation opérationnelle, d'information et de formation des professionnels, d'écoute et d'accompagnement.

Elle aura pour mission d'accompagner les acteurs culturels aux prises avec ces enjeux dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels (spectacle vivant, arts visuels, livre et lecture, musées, patrimoine, etc.). Elle sera également en lien avec le Centre national du cinéma chargé d'assurer le suivi des enjeux dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique, fondée sur un régime spécifique d'autorisation administrative préalable.

Son action impliquera un travail régulier avec les administrations d'Etat compétentes, les partenaires institutionnels, les professionnels et les associations d'élus. Elle fera état chaque année d'un bilan permettant d'évaluer l'impact de son action pour défendre la liberté de création.

Juliette MANT travaille depuis près de 20 ans dans la conception et la mise en œuvre de politiques culturelles, au sein de différentes directions générales du ministère de la Culture mais également en collectivités territoriales et au sein de structures culturelles relevant des industries créatives (SACEM, Festival de Cannes). Elle était depuis 2021, conseillère spéciale du Directeur général de la création artistique, Christopher MILES.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr